



# BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL

*Eric Malherbe ; Maire*



*Bernard Crueize et Roger Brun ; Adjoint*

*Sylvie Crueize,*

*Guy Ensuque,*



*Robert Raynal,*

*Denise Rouel,*

*Jacques Thiot,*

*Urbain Vigier*



*Conseillers Municipaux*

*Vous souhaitez une bonne Année 2009*



*Depuis le précédent numéro nous avons appris avec tristesse le décès, début novembre de M. Georges Daniel de Millau. C'était le papa d'Alexandre et le grand père de Marjorie et Lactitia Daniel.*

*Nous avons aussi appris la naissance le 11 décembre de Sophie Vigne premier enfant pour Véronique et Cyril. Sophie est la petite fille de Robert et Danielle Raynal.*

*Enfin le jour de Noël, Catherine Marie est devenue grand-mère d'un petit Swann premier enfant au foyer de son fils Gabriel.*

## **Au sommaire :**

- Les différentes manifestations organisées par l'association
- La cérémonie du 11 Novembre
- Le compte rendu des différents conseils municipaux
- Natura 2000
- Les projets pour les prochaines années
- Sur le canton : ADMR et Bibliothèque
- Ça c'est passé sur le canton...
- Infos utiles
- -Programme des activités proposées par « l'oustal es dubert »
- -Rappel pratique pour le tri sélectif

# MANIFESTATIONS FESTIVES DE LA COMMUNE

## Halloween



le 31 octobre les enfants déguisés ont fait la récolte de confiseries dans les maisons des villages et le soir venu petits et grands se sont retrouvés pour un repas aux couleurs de l'automne.

Un bon moment de convivialité pour petits et grands. Merci aux organisatrices et aux cuisinières.

## Passage du Père Noël à la mairie

Dimanche 21 décembre, le père Noël avait donné rendez-vous aux enfants de la commune. C'est les bras chargés de cadeaux qu'il a fait son entrée dans la salle de la mairie sous le regard émerveillé des tout-petits.... et des grands.



*Le père Noël distribuait des cadeaux et des friandises aux enfants et des colis gourmands aux plus âgés.*

## Réveillon de la Saint-Sylvestre

Pour ceux qui le désiraient, un réveillon était organisé par le comité des fêtes le 31 décembre.



## Cérémonie commémorative du 11 novembre

Il y a 90 ans, le 11 novembre 1918 à 11 heures, à travers toute la France, les cloches sonnaient à la volée, sur le front, les clairons retentissaient pour annoncer le cessez le feu signé ce jour même à 5 h 15 mettant un terme aux combats meurtriers de la première guerre mondiale. Exténuée par quatre années de souffrance, de deuils et de privations, la Nation tout entière laissait éclater sa joie.

Honorer la mémoire de ceux qui ont combattu pour défendre les valeurs de la République, rendre hommage à toutes les victimes des guerres, tels sont les objectifs des cérémonies commémoratives. Elles sont aussi des moments privilégiés de transmission de la mémoire aux jeunes générations qui ne connaissent qu'à travers les livres et les médias, les événements commémorés.

Au fil des ans les derniers témoins et acteurs de cette époque disparaissent, le devoir de mémoire en revient plus que jamais aux nouvelles générations.



En ce 11 novembre 2008 une foule nombreuse s'était attroupée autour du monument aux morts pour une cérémonie commémorative.

Autour d'Eric Malherbe et du conseil municipal s'étaient réunis :

\* M. Célestin Vidal Président de la FNACA du canton

\* Une délégation cantonal des anciens combattants de la FNACA avec à sa tête M. Célestin Vidal

\*Jean Viala et Louis Vialard les portes drapeaux,

\*Des représentants de la brigade de gendarmerie et des sapeurs pompier de NASBINALS.

\*Des représentants du canton.

Tous s'étaient regroupés pour commémorés le 90° anniversaire de la fin de la première guerre mondiale.

Orchestré par M Célestin VIDAL Président de la FNACA du canton. Le message du secrétaire d'état à la défense et aux anciens combattants a été lu par Claire et Tom.

La gerbe a été déposé par Daniel Duprat et son petit fils Evan. Suit ensuite la citation des hommes de la commune tombés sur les champs de bataille puis la sonnerie aux morts retentie suivie de la Marseillaise.

Pour clore la cérémonie, M. le Maire invita tout le monde à prendre le verre de l'amitié dans la salle de la mairie.



## **Compte rendu des différents conseils Municipaux**

### **Exploitation de la carrière de sable**

Après l'enquête d'utilité publique, l'autorisation d'exploiter a été accordée à l'entreprise Salle.

### **Travaux sur voirie**

Le dégagement à la sortie de la route de Puech Palatt a été goudronné.

### **Source de Fontrouge**

La commune est désormais propriétaire de la totalité du débit de la source.

### **Taxes**

La taxe des ordures ménagères basée sur le foncier bâti va être supprimée en 2009 au profit d'une redevance forfaitaire qui sera fonction du nombre d'habitant par maison.

### **Fusion de communautés des communes**

M. Pierre Morel a émit le souhait de faire fusionner la communauté des communes des Hautes Terres (canton de Fournels) avec la communauté de l'Aubrac Lozérien (canton de Nasbinals). Chaque commune est amenée à donner son avis.

Le conseil municipal de Marchastel refuse la fusion à une large majorité.

Résultats des communes du canton de Nasbinals :

Nasbinals et Malbouzon refusent à l'unanimité la fusion

Marchastel et Recoules refusent à une large majorité la fusion

Grandvals refuse la fusion

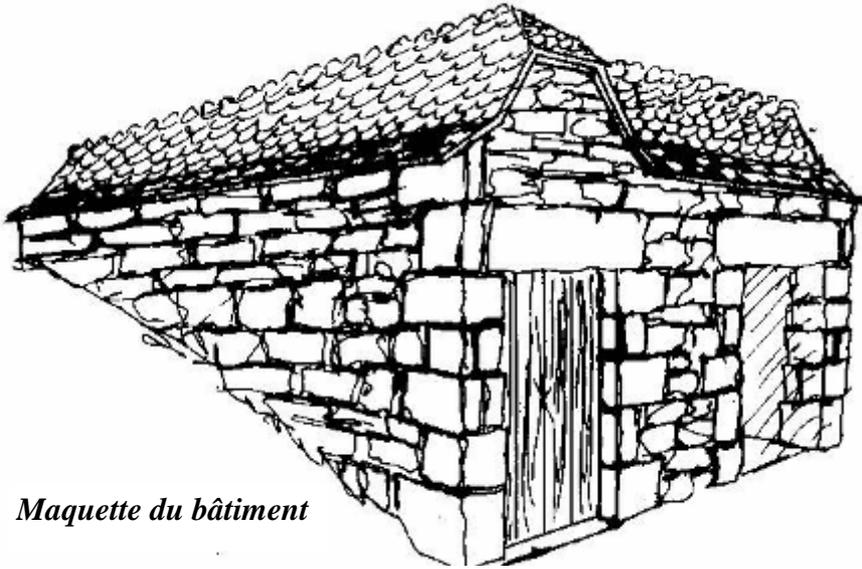
Prinsuejols accepte la fusion à une courte majorité.

Dans leur délibération, les mairies de Nasbinals et de Marchastel, ont toutefois précisé que « le Conseil Municipal est disposé à travailler sur un projet économique important pouvant amener à une fusion de la communauté des communes des Hautes Terres et à la communauté de communes de la Terre de Peyre si toutefois celle-ci se montrait favorable à cette initiative. »

La Communauté des communes des Hautes Terres est celle des communes du canton de  
Fournels

La Communauté des communes de la Terre de Peyre est celle des communes du canton  
d'Aumont

## Projets pour les prochaines années



*Maquette du bâtiment*

**2009/2010 :**

### **aménagement du village de Rieutort**

\*Enfouissement du réseau électrique et téléphonique à Rieutort  
\*Construction d'un bâtiment regroupant : un garage, un abris bus et pèlerins et un WC public. Son emplacement pourrait être dans la butte qui surplombe la route qui part vers Marchastel à droite de la grosse pierre.

### **2009/2010 : l'église**

Entretien de la toiture, des vitraux, mise en place d'un portail en fer forgé, changement des fenêtres, rénovation complète du toit du clocheton.

### **2009/2010 : travaux sur voirie**

Réalisation d'un enrobé sur la route de Puech Palatt au pont de la Fède soit 1 km.

(Si subvention SDEE)

Réaménagement de la zone de dégagement en haut de la route de la tour pour faciliter entre autre le déneigement.

### **2011/2012 : aménagement du village de Marchastel**

-Assainissement du bourg ( sous réserve de subventions)

-Enfouissement du réseau électrique et téléphonique ( si augmentation des ressources de la commune )

### **2013 : travaux de voirie**

Réalisation d'un enrobé de la route départementale au pont de la Fède soit 1 km.

( en fonction des finances communales)

### **Etude de zonage**

La commune devait choisir avant la fin de l'année 2008 quelle solution elle envisageait concernant son assainissement.

Pour Rieutort un assainissement collectif ne peut financièrement être envisageable: il n'y a pas suffisamment d'équivalents-habitants pour pouvoir obtenir des subventions.

La solution d'un assainissement tout individuel a été choisie pour Rieutort.

Pour le bourg de Marchastel, les équivalents-habitants devraient permettre d'obtenir 64% de subvention ( sauf si le conseil général et l'agence de l'eau changent les règles d'obtention des subventions).

La solution d'un assainissement collectif a été choisie pour le bourg de Marchastel.

Une enquête publique aura lieu en début d'année.

***Nota :Tous ces projets ne peuvent être réalisés qu'avec les différentes subventions attendues : dotation du conseil général, dotation du conseiller général, subventions du SDEE....***

## NATURA 2000



687 ha du canton sont depuis 2006 dans NATURA 2000. Le site ainsi défini comprend les lacs :  
-de Saint -Andéol,  
-de Souveyrols et  
-des Saliens,

*Le Périmètre de NATURA 2000 tel qu'il est défini depuis 2006  
Sur le plateau de l'Aubrac Lozérien.*

NATURA2000 est de la compétence de la communauté de commune. Un comité de pilotage est en train de se mettre en place. Il suivra un document d'objectif (DOCOB)

La charte NATURA2000 relève d'une adhésion volontaire aux objectifs de développement durable. Elle est constituée d'une liste d'engagements et de recommandations portant sur des pratiques de gestion courante des propriétaires ou des exploitants.

Une extension de la zone actuelle à tout le canton est prévue pour 2009

### **Les contrats en milieux agricoles : les mesures agro-environnementales territoriales (MAET)**

Les contrats natura 2000 conclus par les exploitants agricoles, anciennement CTE puis CAD, prennent la forme de mesures agro- environnementales territoriales (MAET). Ces contrats s'inscrivent dans le nouveau dispositif des MAE du plan de développement rural hexagonal (2007-2013).

Ils sont conclus sur la base du **volontariat** entre le propriétaire ou l'exploitant et le préfet pour une durée de 5 ans.

Pour un site NATURA 2000, le contrat est une combinaison d'engagements unitaires proposés pour un type d'habitat.

L'adhésion à la charte ouvre le droit à une exonération de la taxe foncière (non bâti) des parcelles concernées et à l'obtention d'aides publiques.

Les aides ne peuvent être obtenues si l'agriculteur touche la PHAE.

Pour donner un exemple, un agriculteur du Pont de Montvert touche 14.000€ par an pour 63 Ha de contrats Natura 2000.



propose depuis le mois d'octobre :  
la livraison des repas à domicile.  
Les repas livrés par l'ADMR sont préparés  
par le traiteur « les Griottes » situé à  
Rieutort-de-Randon.

Les bénéficiaires ont le choix entre deux  
formules :

Formule 1 : Plat garni + dessert à **7,40 €**  
Formule 2 : Entrée + plat garni + fromage  
+ dessert à **9,40 €**

**Lieu : Rue de la pharmacie à Nasbinals**

**Services proposés à l'ensemble de la population**

**Tél. 04 66 45 72 84**

Ils vont du simple coup de main à des prestations plus complexes destinées à faire  
face à des difficultés liées aux accidents de la vie, à l'âge ou au handicap.

- Ménage
- Courses
- Aide à la personne
- Téléassistance
- Garde à domicile
- Portage des repas
- Accueil de la petite enfance
- Hébergement temporaire  
de personnes âgées ou handicapées.

## **Bibliothèque de Nasbinals :**

Lieu : au premier étage de la maison Charrier.

Horaires d'ouverture : **Les lundis de 15 h à 18 h et les samedis de 15 h à 17 h les samedis  
sont plus réservés aux enfants.**

C'est à l'initiative du foyer rural que la bibliothèque a vu le jour. Elle est ouverte à tous. Des  
livres de la bibliothèque centrale de prêt et des ouvrages offerts par des habitants du canton  
sont à votre disposition. Un salon de lecture pour les adultes et un espace pour les enfants ont  
été aménagés.

Elle a été inaugurée le 31 Octobre en présence de M. et Mme Lombard, deux professionnels  
du livre.

C'est un lieu de convivialité d'échange et de partage qu'il vous faut venir découvrir.

## Ça c'est passé sur le canton ....

### Le Téléthon

Le vendredi 28 novembre soirée jeux organisée au profit du Téléthon .  
Samedi 6 décembre les enfants ont sillonné le canton pour recueillir des dons à l'occasion du Téléthon 2008, et le soir une paella était servie dans les locaux des sapeurs pompiers.

### Les pompiers célèbrent la Sainte Barbe

Comme chaque année, les pompiers ont fêté la Sainte Barbe.  
Dimanche 7 décembre le corps des sapeurs pompiers s'est retrouvé tout d'abord pour une messe puis dans les cafés du village et enfin au restaurant des sentiers de l'Aubrac pour un repas.

### Animations de Noël à Nasbinals

Animation dans les rues de Nasbinals le 23 décembre à l'occasion du Noël de la mairie. Les enfants du canton ont pu assister à l'arrivée du père Noël déguster des marrons grillés et assister à un spectacle.  
Pendant ce temps se tenait à la maison charrier un marché de Noël où de nombreux artisans avaient pris place.



*L'ostréiculteur installa son stand dehors pour garder ses huîtres au frais.*

### Passage du Père Noël

*Et partout sur le canton, le père Noël fit son apparition. Dans les mairies, les écoles, les maisons de retraite et surtout dans toutes les maisons la nuit de Noël.*

## Infos utiles

### Nouveaux horaires à la mairie :

Séverine Trocellier a repris le secrétariat de la mairie. Veuillez noter les horaires d'ouverture de la mairie :

**les mardis après midi de 13h à 16h30 et les jeudis matin de 8h30 à 12h.**

### Pour circuler l'hiver sur l'Aubrac :

Pour obtenir des informations sur les conditions de circulation l'hiver dans le département de la Lozère :

Tél. : **0 820 20 27 48**, pour le réseau routier  
et le **0 825 00 75 75**, pour le réseau autoroutier.  
ou consulter le site Internet suivant : [www.inforoute.lozere.fr](http://www.inforoute.lozere.fr)

Pour avoir des informations sur l'état des routes :

Dans le Cantal. Tél. : **04 71 48 44 44**

Dans l'Aveyron. Tél. : **08 92 682 312**

### Conseils pratiques pour les résidences secondaires de la commune :

Cette hiver, la neige fait de fréquentes et importantes apparitions. Pour tous ceux qui viennent occasionnellement sur la commune, pensez à téléphoner à Eric Malherbe 06 74 46 08 18 ou Bernard Crueize 06 73 53 52 63 pour prévenir de votre venue dans le but d'organiser le déneigement si nécessaire.

Pour faciliter le passage du chasse neige pensez à laisser vos portails ou barrières ouverts afin que les engins de déneigement puissent tourner et aussi pour éviter que vos portails ne soient endommagés.

Et pour tous, évitez dans la mesure du possible de tasser la neige sur les routes avant le passage des engins de déneigement.

## Infos administratives :

### Nouveaux tarifs des passeports :

-89 € pour les adultes

-45 € pour les mineurs de plus de 15 ans

-20 € pour les mineurs de moins de 15 ans

### Cartes d'identités :

Elle reste gratuite en cas de renouvellement  
Mais coûtera 25 € en cas de perte de la précédente

## Programme des manifestations organisées par le comité des fêtes pour le mois de janvier

Des après midi rencontres et informatiques sont prévues :

**Pour les jeunes**  
samedi 10 janvier  
samedi 17 janvier  
samedi 24 janvier  
samedi 31 janvier

**De 14h30 à 17h30**  
**Dans la salle de la**  
**mairie**

**Pour les adultes**  
dimanche 11 janvier  
dimanche 18 janvier  
dimanche 25 janvier  
dimanche 1 février

**Avec** - une après midi galette des rois le samedi 10 janvier ouverte à tous à partir de 14h30.  
- une après midi crêpes le dimanche 1er février ouverte à tous à partir de 14h30.

### Démenti de la mairie

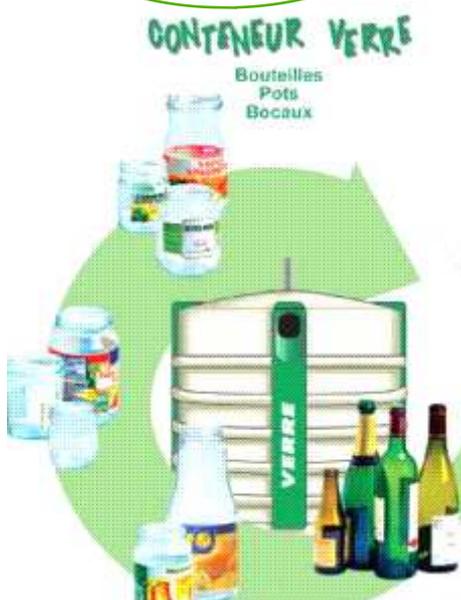
*Contrairement à ce qui a été annoncé sur le document distribué dans les boîtes aux lettres, la mairie n'a jamais demandé une compensation financière pour l'utilisation de la salle.*

### Le tri sélectif

#### Comment trier ?



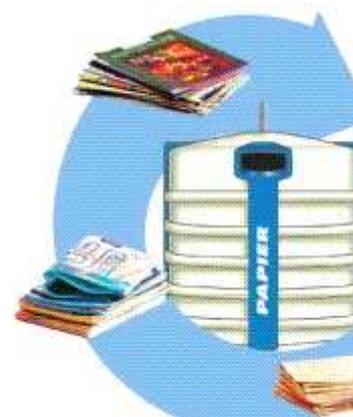
**N° vert 0 800 881 205**  
**N° gratuit à composer quand**  
**le conteneur est plein**



**Je mets dans le conteneur**  
Bouteilles, bocaux, flacons,  
pots en verre



**Je mets dans le conteneur**  
Bouteilles et flacons  
en plastiques  
boîtes et barquettes en métal,  
aérosols, briques alimentaires,  
cartons et cartonnettes.



**Je mets dans le conteneur**  
Journaux et magazines  
publicités, catalogues.  
Papiers d'écriture et de bureau

#### Je ne mets pas dans le conteneur

Bouchons et couvercles  
Vaisselle,  
faïence et porcelaine,  
Ampoules et miroirs

#### Je ne mets pas dans le conteneur

Petits emballages plastiques ( pots  
de yaourts, de crème...)  
polystyrène, film et sacs plastique.  
Emballages ayant contenu des  
produits toxiques

#### Je ne mets pas dans le conteneur

Papiers salis ou gras.  
Annuaire et livres.  
Papiers spéciaux  
( calque, carbone, papier peint)